



CSO

Certificat de spécialisation Conduite d'un élevage ovin viande - Apprentissage -



12 mois pouvant varier
selon positionnement



Novembre 2021
à juin 2022



Bellac



Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- s'installer en élevage ovin viande,
- devenir technicien spécialisé en production ovin viande,
- devenir salarié agricole.

Le CSO est une spécialisation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 qui permet de se professionnaliser dans la conduite de l'élevage ovin viande.

OBJECTIFS VISÉS

Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations spécialisées en élevage ovin viande ou mixte d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

- une semaine d'agnelage « grandeur nature »,
- un stage de tonte animé par l'Association des Tondeurs de Mouton (ATM),
- réalisation d'un diagnostic technico-économique tutoré chez un exploitant partenaire.

Les +

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Site de Bellac

7 rue des Rochettes

87300 Bellac

05.55.60.95.95

cfa.haute-vienne@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29* ans,

* pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Pré-requis

- Etre titulaire, au minimum, d'un niveau 4 (baccalauréat général, technologique ou professionnel, BP REA)
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation

Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente
- Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e)

Modalités d'adaptation du parcours

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement
- Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »)
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

Contenus principaux de la formation

Le référentiel de compétences du CS Conduite d'un élevage de bovin viande est constitué de deux capacités :

- assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande
- réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande

Les 12 objectifs de formation associés à ces capacités et définis par l'équipe pédagogique sont les suivants :

- La filière et ses attentes en termes de qualité de produit
- La commercialisation des produits issus d'une exploitation ovine
- La reproduction des ovins
- La gestion sanitaire d'une exploitation ovine
- L'agnelage
- L'alimentation ovine
- L'aménagement des bâtiments et des systèmes de contention
- L'utilisation des chiens de troupeau
- La gestion fourragère et pastorale
- La gestion comptable et résilience des exploitations ovines
- La sélection génétique pour une amélioration de la productivité
- La tonte des moutons.

Chaque semaine de formation correspond à une thématique décomposée de la façon suivante :

- apport de connaissances scientifiques et techniques
- interventions professionnelles
- chantiers de mise en pratique
- visites pédagogiques

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 12 mois, alternance entre l'entreprise agricole (39 semaines dont 5 de congés payés) et le centre de formation (13 semaines soit 455h)

Modes de validation

Formation certifiante de niveau 4

Dispositif d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est basé sur 2 évaluations orales basées sur des situations professionnelles.

Le CSO est délivré dès la validation des 2 unités capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP34736BC01 à RRNCP34736BC02)

Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation).

Rémunération

Il existe un salaire minimum légal brut (% du Smic) au 1er janvier 2021 :

Rémunération de la 1 ^{ère} année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
419,74 €	668,47 €	823,93 €	1554,58 €

La rémunération peut être majorée de 15 points si l'apprenti(e) remplit les conditions suivantes :

- le dernier diplôme obtenu est un diplôme de niveau 4
- le dernier diplôme obtenu est du même domaine de qualification
- le contrat est d'une durée d'un an ou moins

Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2020-2021) : 100%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2018-2019-2020) : 91 %
- Taux de satisfaction des apprentis (2021) : 100%

Contacts

Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 Bellac
05.55.60.95.95
cfa.haute-vienne@educagri.fr

• Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

• Coordonnateur de la formation CS Conduite d'un élevage ovin viande par apprentissage :

Charles ROBUCHON - Tél 05.55.60.95.95 - Mail : charles.robuchon@educagri.fr

• Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : charlene.leroy@educagri.fr